



SECTION
DE LA
MOSELLE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

Lettre mensuelle d'information N° 2/2022

Bonjour à toutes et à tous,

1°) Les informations locales

*** Visioconférence locale du 01/02/2022 : la crise sanitaire à la DDFIP Moselle...et le NRP**

Drôle de visioconférence qui a relégué la crise sanitaire au second plan, puisque la direction en a profité pour nous faire des annonces sur le NRP (transfert du Sud-Saulnois anticipé au 1/09/2022 et abandon du transfert du SIE de Briey vers le SIE de Thionville pour de sombres raisons informatiques...).

Nous avons choisi de ne pas intervenir sur ces annonces, car ce n'était ni le lieu ni le moment. Nous interviendrons au prochain Comité Technique Local, pour qu'il y ait des traces écrites de nos interventions.

Le compte-rendu à voir [ICI](#)

*** "j'ai la mémoire qui flanche, je ne me souviens plus très bien...."**

Certains élus ont la fâcheuse tendance de signer des trucs qu'ils n'ont pas compris..

C'est le cas du président du District Urbain de Faulquemont, qui se plaint à la presse locale de la fermeture de la trésorerie de Faulquemont au 1/01/2022, de la mise en place de permanences dont il ne peut se satisfaire, et d'un tas d'autres choses sur l'éloignement des services de L'État du territoire et tout et tout....

Ce qu'il oublie de dire aux lecteurs du journal et à ses électeurs, c'est qu'il a signé la charte d'engagement (disponible sur Ulysse) qui acte tout ce dont il se plaint aujourd'hui...

Bien entendu, à FO, nous ne pouvons pas laisser passer ça!

D'autres élus ne vont pas tarder à suivre très certainement...

A lire [ICI](#)

*** Les chiffres de la grève du 27/01/2022**

A retrouver [ICI](#)

*** Le rapport DELOUVRIER**

Un rapport qui ne porte pas bien son nom...

Le DDFIP Moselle a montré sa très grande satisfaction à l'égard des agents de la DGFIP suite à la parution des résultats du baromètre de l'Institut Paul Delouvrier 2021, et qui confirme le haut niveau de satisfaction des usagers de la DGFIP. La DGFIP aurait le meilleur taux de satisfaction des usagers parmi tous les services publics (82%), et 74 % des français jugent que notre administration a su faire face et s'adapter à l'épidémie de COVID 19 et à ses conséquences...

Cette satisfaction générale interroge : nos services sont exsangues (1500 emplois supprimés à la DGFIP en 2022, 1800 en 2021 etc). La DGFIP est le plus gros fournisseur en suppression d'emplois D'État, et a perdu 20 754 emplois depuis 2012. Et sur les 5 dernières années, la DGFIP a subi 7 fois plus de suppressions d'emplois que l'ensemble de la fonction publique d'Etat.

Alors que racontent les chiffres? A la lecture de ce rapport, on peut se dire qu'il doit être réservé à de très très hauts fonctionnaires, car les chiffres sont très difficiles à interpréter.

Et à bien y regarder, c'est normal : les membres du conseil d'administration de cet institut sont soit issus de la très haute fonction publique D'État, soit issus de la grande noblesse française, soit issus de la direction de très grandes entreprises publiques. Cet institut est subventionné entre autre par des fonds publics . Et pourtant, c'est la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) qui a fait cette commande d'enquête, DITP qui s'est fait récemment épinglée par rapport au nombre de rapport commandés à des cabinets externes et sommes pharaoniques dépensées!

La DITP a donc fait une commande à l'Institut Paul Delouvrier qui a mandaté un cabinet externe pour faire cette étude...Quel est le coût de cette opération? On aimerait bien le savoir...

Quelques chiffres relevés : les usagers ont une forte attente de leurs services publics en terme d'accessibilité et de proximité . 39 % des français estiment que depuis la crise sanitaire, les services sont moins accessibles et 33% qu'ils sont moins proches de leurs usages.

Pour ce qui concerne la DGFIP, 48% des français interrogés ont une mauvaise ou une très mauvaise opinion de la DGFIP, et pourtant, 82% des français interrogés sont satisfaits ou très satisfaits de l'action de la DGFIP...allez comprendre! Cette embellie est peut-être à mettre au compte de l'exonération de la taxe d'habitation plutôt que d'une amélioration de la qualité de nos services.

62% des français estiment que l'on pourrait, sans altérer la qualité de service, réaliser des économies importantes dans le budget de la DGFIP...et 74 % estiment que la DGFIP a su faire face et s'adapter à l'épidémie de COVID19 et ses conséquences (70% si on tient à la seule région Grand Est).

Peut-on se satisfaire de ces chiffres?

Il serait préférable que notre direction interroge directement les agents sur leur taux de satisfaction envers leur hiérarchie et leurs conditions de travail, en particuliers les agents dont les services ont ou vont être restructurés, ceux qui sont en sous effectifs, ceux pour qui le déménagement de bureau est devenu une routine etc. Mais mieux vaut fermer les yeux sur tout ça!

*** les petites annonces... de la direction**

"cherche H/F, disponible, dynamique, discret organisé, sachant écrire pour faire la propagande de l'action de la DGFIP dans la presse, et quelques menus travaux ..."

Voilà à peu de choses près l'annonce qu'on a pu voir sur Ulysse il y a quelques jours!

Ou comment se passer de toutes les règles de mutations locales...Les mutations locales, c'est le 1er septembre. Est-on revenu à un mouvement complémentaire au 1er avril? Sur quels critères vont être sélectionnés les candidats?

A quand un espace ouvert aux agents qui demandent un changement d'affectation qu'ils n'obtiennent pas pour qu'ils puissent, eux aussi, passer leurs petites annonces?

Vraiment, cela commence à devenir du grand n'importe quoi!

*** L'évaluation professionnelle...**

Certains d'entre vous pourraient penser qu'avec la disparition des bonifications, l'évaluation ne sert plus à rien. Il n'en est rien .

- D'abord, parce que cela reflète l'activité d'une année (pour l'activité 2020, certains évaluateurs n'avaient pas jugé bon de mentionner la crise sanitaire et ses conséquences sur le quotidien des agents).

- Ensuite, parce que tous les mots utilisés ont un sens (voire parfois un double sens !) et une signification. Et cela vaut pour toutes les rubriques, pas seulement pour l'appréciation générale .

- Enfin, parce que le tableau synoptique est devenu primordial, fondamental, en particulier pour les agents en position de bénéficiaire du tableau d'avancement ou qui postulent à la liste d'aptitude.

Pour la liste d'aptitude, dont les places deviennent plus chères chaque année, sont mis en avant le mérite, l'aptitude au grade postulé, le parcours et/ou le niveau d'expertise.

Pour le tableau d'avancement, l'un des critères est celui-ci : "justifier d'un total minimal de 30 points par chiffrage des cotations du tableau synoptique des appréciations (4 items principaux, hors les 2 items relatifs aux fonctions d'encadrement) figurant dans le compte-rendu d'entretien professionnel des 3 dernières années N-1 à N-3. Les cotations sont prises en compte comme suit : "moyen" : 1 point, "bon" : 2 points, "très bon" : 3 points et "excellent" : 4 points. Avoir un tableau correct ne suffit plus, il faut avoir 30 points minimum, sinon c'est impossible.

C'est pourquoi vous devez préparer votre entretien d'évaluation en amont.

FO DGFIP Moselle se tient à votre disposition pour vous aider dans votre préparation, ou répondre à vos questions.

2°) Les informations générales

Les informations diverses

- Expression du conseil syndical FO : réagir collectivement, ne plus subir...

Le Conseil Syndical de F.O.-DGFIP réuni les 2 et 3 février 2022 appelle les personnels de la DGFIP à réagir collectivement et ne plus subir.

Outre les questions de pouvoir d'achat de plus en plus urgentes au regard d'une inflation pesant de plus en plus lourd sur les dépenses contraintes, les conditions de travail et d'exercice des missions sont en constante dégradation.

Pour le Conseil Syndical, cette dégradation trouve principalement son origine dans les suppressions d'emplois, et la mise en œuvre du NRP à travers la création de SGC, les fusions de SIP, de SIE, de brigades de vérifications, de SPF, les créations d'antennes, les délocalisations... loin de simplifier le quotidien des agents et des usagers exacerbe les tensions.

La suite à lire [ICI](#)

A lire aussi sur le site FO DGFIP 57 :

- Visioconférence nationale du 17/01/2022 [ici](#)
- Visioconférence nationale du 11/01/2022 [ici](#)
- L'évasion fiscale selon FO [ICI](#)
- Bonne année, bonne santé ...et l'ENFIP [ICI](#)

[VENTE DE BILLETS DE TOMBOLA FO DGFIP](#) [Cliquez ici](#)

Et retrouvez toutes les informations et comptes-rendus sur le site <https://www.fo-dgfip-sd.fr/057/> ainsi que sur le site national <https://www.fo-dgfip.fr/>

Amicalement,

Sylvie Pineiro

FO DGFIP Moselle

**Adhérez à FO, syndicat libre et indépendant,
pour défendre vos droits!**

Pour connaître les modalités d'adhésion, merci de contacter la section par mel .